



Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le lundi 30 mai 2016

18 h 00

salle du conseil

Présence :

- Roland Fougère, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Raymond Poirier, conseiller**
- Denny Richard, directeur général, greffier**
- Joanne Savoie, secrétaire**
- Emilie Doiron Gaudet, trésorière**

1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 18h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour.

16-88 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulcation de conflit d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

4. Nomination – maire suppléante.

16-89 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC

que Pauline Hébert soit la maire suppléante pour la durée du mandat.

ADOPTÉE

La maire félicite la maire suppléante Pauline Hébert et souligne qu'elle est la première femme à occuper le poste de maire suppléante à Bouctouche.

5. Nomination des directeurs et directrice des départements de la municipalité.

16-90 : OSCAR LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que les directeurs des départements municipaux soient les suivants :

Directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme

Le maire Roland Fougère

Signataires des chèques : le maire Roland Fougère
la trésorière Emilie Doiron Gaudet
le directeur général Denny Richard

Directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection

Le conseiller Oscar LeBlanc

Directeur du département des services des transports

Le conseiller Raymond Poirier

Directrice du département des services de l'hygiène, des égouts et de l'eau

La maire suppléante Pauline Hébert

Directeur du département des services des loisirs, sports et affaires culturelles

Le conseiller Mike LeBlanc

ADOPTÉE

6. Nomination des représentants et représentante pour divers organismes.

16-91 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT

que les représentants pour les organismes indiqués ci-dessous soient les suivants :

Le Pays de la Sagouine

Le maire Roland Fougère

La Bibliothèque publique Gérald-Leblanc

La conseiller Raymond Poirier

Le conseiller Mike LeBlanc (remplaçant)

Le Musée de Kent

Le conseiller Oscar LeBlanc

Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent

Le maire Roland Fougère

La maire suppléante Pauline Hébert (remplaçante)

Comité de révision de planification

La maire suppléante Pauline Hébert

Comité technique sur la gestion des déchets solides

Le conseiller Mike LeBlanc

La Corporation de développement économique

Le maire Roland Fougère

La maire suppléante Pauline Hébert (remplaçante)

Le Forum des Maires d'Acadie-Beauséjour

Le maire Roland Fougère

La maire suppléante Pauline Hébert (remplaçante)

La Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche inc.

Le maire Roland Fougère

La Chambre de Commerce de Bouctouche

La maire suppléante Pauline Hébert

Le conseiller Oscar LeBlanc (remplaçant)

Marché des Fermiers

Le maire Roland Fougère
Le conseiller Raymond Poirier

Comité Fête du 15 août

Le conseiller Raymond Poirier
Le conseiller Mike LeBlanc

Le Festival de Mollusques

La maire suppléante Pauline Hébert
Le conseiller Oscar LeBlanc (remplaçant)

Le Comité de la G.R.C.

Le conseiller Oscar LeBlanc

Le Comité de jumelage

Le conseiller Raymond Poirier

Groupe d'initiatives vertes

Le conseiller Mike LeBlanc

La Société culturelle Kent-Sud

La maire suppléante Pauline Hébert

Comité des Vétérans

Le conseiller Oscar LeBlanc

La Côte culturelle et touristique du Nouveau-Brunswick

Le conseiller Mike LeBlanc

ADOPTÉE

7. Youth Quake - 11e grand ménage - le dimanche 5 juin 2016.

16-92 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC

que l'on fasse une contribution de mille dollars (1000\$) à Youth Quake pour faire le 11e grand ménage de la ville de Bouctouche le 5 juin prochain.

ADOPTÉE

8. Affaires nouvelles.

Aucune discussion.

9. Levée de l'assemblée.

16-93 : MIKE LEBLANC

pour la levée de l'assemblée à 18h16.

ADOPTÉE